



L'Agence Municipale de l'Eau et de l'Énergie, AMEE, de la commune de Dschang vient de tenir la sixième session de son conseil d'administration. Le préfet lui a suggéré de s'impliquer dans la réalisation des projets BIP.

Le 12 décembre 2017, en la salle des réunions des services techniques, Ide Bernadette Fouelifack, quatrième adjoint, représentant SM Beaudelaire Donfack, maire, empêché, a présidé la sixième session annuelle du conseil d'administration (CA) de l'Agence municipale de l'eau et de l'énergie, AMEE. Les travaux se sont déroulés en présence de Jean Collins Betanga, deuxième adjoint, représentant Confiance Balungeli Ebune, préfet de la Menoua, empêché.

Dans son intervention, la tutelle a donné une recommandation spécifique à l'AMEE, qui « devait s'impliquer davantage dans la réalisation des projets BIP, et en particulier des forages qui constituent un véritable goulot d'étranglement, dans leur exécution. Je vous rassure parallèlement du soutien de la tutelle, dans l'accompagnement juridique et dans toute autre entreprise initiée... »

De son côté, madame le maire a dit sa joie de voir l'équipe de l'AMEE se déployer sur le terrain avec engagement et détermination.

A la satisfaction des membres du CA, Georges Mekui, directeur de l'AMEE, a expliqué comment sept des huit recommandations issues du CA de l'année 2016 ont pu être mises en œuvre.

Comme résumé de la présentation du rapport moral et financier des activités menées, durant l'année en cours, l'assistance a retenu : l'enregistrement de trente-six nouveaux abonnés, la création et la mise en place de trois réseaux d'eau, l'acquisition d'un pick-up neuf, l'achat d'une motocyclette, l'encadrement de quinze étudiants (camerounais, africains et français), la construction de dix chambres de protection des vannes d'eau,

L'installation de pompes immergées dans trois points d'eau, l'analyse physico-chimico-bactériologique de trois points d'eau, l'animation de onze rencontres mensuelles avec les bureaux des comités de gestion des ouvrages communaux, la redynamisation de deux comités de gestion, la signature d'une convention de collaboration avec une association partenaire au développement, la réalisation des devis de renforcement de trois mini-réseaux d'adduction d'eau potable...

Cet agenda plutôt bien rempli cache mal les difficultés rencontrées tout au long de l'année. Les plus importantes ont porté sur : la faiblesse des moyens financiers ; la réticence de certaines personnes à contribuer au service minimum de l'eau potable ; la non sécurisation foncière des sites abritant les ouvrages ; l'assèchement de certaines sources d'eau potable, suite aux changements climatiques ; le manque de moyens financiers nécessaires à la réhabilitation des ouvrages abandonnés ; le vandalisme et le sabotage pratiqués sur des ouvrages ; la volonté de certaines autorités traditionnelles à naviguer à contre courant de cette dynamique naissante.

Comment explorer toutes les pistes d'un autofinancement à l'horizon 2020.

Malgré ces entraves, l'équipe de l'AMME garde le regard posé sur l'horizon. En vue d'assurer son autofinancement à l'échéance 2020, les perspectives envisagées portent sur : le renforcement du parc d'ouvrages et des capacités opérationnelles ; la consolidation des acquis ; l'exploration des sources nouvelles de financement ; la recherche des partenariats et programmes nouveaux ;

Le partage de l'expérience acquise avec d'autres communes du département, de la région et du pays ; l'acquisition d'un compresseur et des kits d'analyse de la qualité de l'eau ; l'installation de systèmes de désinfection automatique de l'eau (Dosatron, SWC, etc.) ; l'organisation des campagnes de sensibilisation des citoyens aux effets des changements climatiques.

De la présentation du plan d'action 2018, les membres ont abri que le budget de l'exercice à venir s'élève à la somme de soixante cinq millions (65 000 000 Fcfa), contre cinquante millions (50 000 000 Fcfa) pour l'année en cours d'achèvement.